



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité syndical du SMIDDEST du Jeudi 26 janvier 2012

Vendredi 27 janvier 2012

Le Comité Syndical du SMIDDEST s'est réuni Jeudi 26 janvier à 14h30 à Pauillac, sous la Présidence de Dominique Bussereau, Président du Conseil général et Député de la Charente-Maritime.

L'Assemblée des élus a validé les dispositions suivantes :

○ GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Prévention des inondations fluvio-maritimes sur l'Estuaire de la Gironde : Validation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'Intention « Estuaire de la Gironde ».

L'Estuaire de la Gironde est soumis à des phénomènes d'inondation complexes qui sont fonction de la conjonction de plusieurs paramètres (marée, force et direction du vent, surcote océanique à l'embouchure, débit des 2 fleuves Garonne et Dordogne). Ses habitants ont été gravement touchés à deux reprises durant les 10 dernières années par les tempêtes Martin et Xynthia. Les 350 km de digues de protection édifiées au cours du temps sans vision d'ensemble sont très hétérogènes. Ils sont gérés par de nombreux acteurs souvent sans moyen technique ni financier. Les brèches dans les ouvrages créées lors des événements météorologiques extrêmes sont responsables d'une bonne partie des inondations.

Depuis 2007, à l'initiative du SMIDDEST et de l'État, des études précises et des outils de modélisation ont permis une prise de conscience renforcée des élus locaux et de la population.

En raison de la complexité hydraulique et humaine du territoire, le SMIDDEST a décidé de déposer auprès de l'État un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention. Ce dossier constitue une étape fondamentale. D'une part, il va permettre, sur une durée de 2 ans, de continuer à acquérir, par le biais d'études spécifiques, tous les éléments techniques aujourd'hui manquants, nécessaires à la réflexion et à la prise de décision. D'autre part, la concertation avec les élus locaux, les habitants et les organismes socioprofessionnels sera poursuivie.

Les actions à mener dans le cadre du PAPI d'intention sont abordées selon 7 axes de travail conformes au cahier des charges édicté par le Ministère de l'Écologie. Il est nécessaire de réduire la vulnérabilité de l'estuaire de la Gironde aux inondations fluvio-maritimes et d'acquérir des données supplémentaires permettant d'élaborer un PAPI.

Les Membres du Comité Syndical ont validé à l'unanimité le PAPI d'intention et notamment les principes suivants :

- non aggravation du risque par rapport à la situation actuelle ;
- pas de modification de la fréquence minimale de débordement ;
- pas d'arasement de digue sauf, le cas échéant, pour obtenir un équilibre à l'échelle d'un casier ;
- consensus sur la zone sur-inondée éventuelle en la limitant aux secteurs sans habitat ;
- l'étude de tout dispositif permettant de ralentir ou limiter la diffusion d'une submersion marine vers l'amont de l'estuaire.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comité syndical du SMIDDEST du Jeudi 26 janvier 2012

L'ensemble conduira au dépôt, dans 2 ans, d'un dossier de PAPI complet qui définira des actions et des programmes de travaux. L'objectif principal consiste à réduire, significativement et à long terme, la vulnérabilité de l'Estuaire de la Gironde vis-à-vis des inondations.

○ GESTION ET ANIMATION DU SITE DE CORDOUAN EN 2012 L'actualité 2012 du Phare de Cordouan s'annonce déjà riche ...

Le 29 juin 2012, nous assisterons à la dernière relève des gardiens de l'État et au passage de relais officiel au SMIDDEST. C'est également l'année anniversaire des 150 ans du classement du phare au titre des Monuments Historiques.

Le Comité Syndical a validé les points suivants :

- structurer une politique d'accueil d'artistes en résidence
- lancer une politique de mécénat au service de la préservation du monument et de sa notoriété

○ PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE L'ESTUAIRE

De manière à poursuivre la dynamique créée en 2011 autour des célébrations du 400^{ème} anniversaire du Phare de Cordouan, le SMIDDEST propose en 2012 d'organiser un événement à échelle estuarienne.

Le Comité Syndical a validé la proposition d'organiser un événement autour de la thématique Phares et lumières et de proposer durant la période estivale juillet/août des animations sur les deux rives de l'Estuaire.

Les lieux ...

Phare de la Coubre / Phare de Terre Nègre / Phare de Saint Georges de Didonne / Feu de rive du port des Callonges / Feu de rive du port de Plagne / Feu de rive du port de Lamarque / Phare de Patiras / Phare de Richard / Phare de Grave

SERVICE PRESSE

Muriel Tabary-Dumas

06 87 62 25 87

smiddest.tabary@orange.fr